

Ecolave s'installe à Montauban

Après 12 ans d'expérience en industrie automobile et 5 ans en logistique, Jérôme Lecerf vient de rejoindre la franchise de lavage et préparation de véhicules Ecolave. Depuis ses débuts sur les chaînes de montage jusqu'à son dernier poste où il manageait 60 personnes, ce self-made-man a toujours su se réinventer. Aujourd'hui, il vole de ses propres ailes.



Un nouveau défi professionnel

En 2001, Jérôme Lecerf débute sa carrière dans le Nord, au sein de l'usine Toyota qui vient d'ouvrir ses portes à Valenciennes. Il progresse très vite et devient responsable d'équipe puis quelques années plus tard responsable de projet sur les véhicules Yaris. Après 15 ans chez Toyota, il saisit une opportunité et déménage en région toulousaine pour un poste de chef d'équipe en logistique. Là encore, il est rapidement promu et devient finalement responsable de secteur avec une équipe de 60 personnes à gérer, poste qu'il occupe pendant 3 ans.



Homme de challenge, il prend alors la décision de se lancer à son compte dans le domaine du lavage automobile.

Le choix d'une enseigne d'avenir

Dans un premier temps, il envisage de démarrer seul, mais il se tourne assez vite vers la franchise pour un concept « clé-en-main ». Il écarte les enseignes de lavage traditionnelles très gourmandes en eau et contacte plusieurs franchises de lavage écologique avant de sélectionner Ecolave : « ***J'ai choisi cette enseigne car le concept évolue régulièrement et bénéficie des dernières innovations en matière de biodégradabilité. Selon moi, c'est l'avenir !*** ».

Il s'agit également d'une rencontre humaine avec le fondateur de l'enseigne, Jérémy Richard. « ***Dès nos premiers entretiens, le courant est bien passé entre nous. Ses explications et son écoute m'ont convaincu*** » explique-t-il.

Lors du montage de son projet, puis durant sa formation, Jérôme Lecerf est largement conforté dans son choix : « ***se faire accompagner, c'est rassurant. Seul, je n'avais pas pensé à la moitié des choses, c'était mission impossible !*** ».

Jérôme part maintenant à la rencontre des professionnels pour leur présenter la large palette de prestations Ecolave sur toute la zone du Tarn-et Garonne et du nord de la Haute-Garonne. Comme dans ses précédentes expériences professionnelles, il souhaite parfaitement maîtriser le travail de terrain, avec l'objectif de se développer et de monter une équipe d'ici quelques années.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, réparation des impacts sur les pare-brise, etc.



Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...

À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Le magazine « Capital » a nommé Ecolave « **Meilleure Enseigne de l'année 2018** » de sa catégorie, récompensant l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.